

récemment le tombeau de Christophe Colomb, son berceau est découvert aujourd'hui à Calvi d'une manière providentielle.

On a aussi découvert à Corte un précieux manuscrit rédigé par M. Jean-Jacques-François Siméon de Rouachberg chef de bataillon à Calvi, en 1794.

Le commandant Siméon avait eu connaissance des manuscrits du P. Denis d'Omessa, qui avait recueilli les matériaux pour écrire une bonne histoire de la Corse. Il résulte de ce manuscrit que Colombo (*il mozzo*) le mousse, était frère de Dominique Colombo, le cardeur de laine de la rue *del Filo*, de Calvi.

Un patron génois avait pris, à Calvi, le frère du père de Christophe comme mousse à bord de son bâtiment.

Il résulte aussi que c'est Colombo le *mozzo* qui a servi, pendant quatre ans, comme marin de guerre, le fils du roi René d'Anjou et de Provence, alors que ce prince tentait de conquérir Naples et la Sicile.

Ainsi, l'oncle germain de Christophe était au service de la France, mais le manuscrit du commandant Siméon démontre que Christophe lui-même suivait son oncle dans ses expéditions.

Nous cédonc au désir de citer des extraits de ce manuscrit :

"Colombo (*il mozzo*) ayant touché à Calvi avec son navire de guerre, dinant chez son frère, avait les yeux fixés sur Christophe : il admirait la vivacité d'un enfant de dix ans.

"Il fut tellement enthousiasmé qu'il dit : "Tu sais, mon frère, que le bâtiment m'appartient ; je ne veux pas me marier : ainsi, donne-moi ton fils Christophe. Je lui ferai donner une bonne éducation, et il sera mon fils adoptif." Le père y consentit aussitôt. Arrivé à Gênes, Colombo plaça son neveu dans une bonne pension et lui donna pour mentor un professeur qui avait fait en amateur le voyage du Nord avec lui." (P. 3-4.)

Grâce à ce manuscrit, les premières années de la vie de Christophe Colomb sont connues et nous pouvons suivre l'illustre navigateur, pas à pas, jusqu'à son arrivée à Lisbonne.

Un décret du président de la

aires. Quatre piliers en pierre supportaient la façade de l'avant corps, République française autorise l'érection, par souscription publique et universelle, d'une statue de Christophe Colomb sur une place de la ville de Calvi (Corse), son pays natal.

Ce n'est qu'en 1862 qu'une statue de Colomb a été érigée à Gênes. Si les prétentions de Gênes sur Colomb sont récentes, celles de Calvi sont aussi anciennes que Colomb : il les a imprimées dans les églises, dans les rues, dans le cœur de ses habitants.

Les gloires de la Corse sont des gloires françaises, et la France ne ménagera pas son concours à la ville de Calvi pour l'érection d'un monument digne du héros des mers.

— 000 —

Remords et Conscience

La conscience est une seconde preuve de l'immortalité de l'âme. Chaque homme a au milieu du cœur un tribunal où il commence à se juger soi-même, en attendant que l'Arbitre Souverain confirme la sentence.

Si le vice n'est qu'une conséquence physique de notre organisation, d'où vient cette frayeur qui trouble les jours d'une félicité coupable ?

Pourquoi le remords est-il si terrible qu'on préfère souvent de se soumettre à la pauvreté et à toutes les rigueurs de la vertu, plutôt que d'acquiescer des biens illégitimes ?

Le tigre déchire sa proie et dort.

L'homme devient homicide et veille ! Il cherche les lieux déserts, et cependant la solitude l'effraye. Son regard est inquiet ; il n'ose fixer le mur de la salle du festin, dans la crainte d'y voir des caractères funestes.

N'est-ce pas la conscience qui parle !

— 000 —

Histoire.

MATÉRIAUX POUR L'HISTOIRE.

LES ANCIENS ÉDIFICES

PARLEMENT DE QUÉBEC.

Voici, sommairement racontés, les divers changements qu'ont subis nos édifices du Parlement depuis l'inauguration du système représentatif en Canada, en 1791.

I

Où l'on voit aujourd'hui les ruines de l'hôtel du parlement s'élevait, autrefois, le palais de l'évêque catholique de Québec.

Cet édifice, de forme oblongue, construit en pierre, ne fut jamais complètement terminé.

La Potherie dit qu'aucun palais épiscopal en France pourrait en égaler la beauté s'il était terminé.

Le 17 décembre 1792, les chambres se réunirent pour la première fois dans ce palais épiscopal qui était occupé par le gouvernement depuis la conquête. L'évêque logeait au séminaire et reçut une compensation sous forme d'annuité du gouvernement impérial. La chapelle du palais fut transformée en salle de réunion pour l'assemblée provinciale. Elle avait soixante et cinq pieds de long sur trente six de large.

Cette chapelle se trouvait précisément à l'endroit occupé par la dernière chambre d'assemblée.

La première chambre canadienne se trouva ainsi à siéger dans une ancienne chapelle comme autrefois les séances des Communes d'Angleterre commencèrent dans la petite chapelle de Saint-Etienne, dans l'abbaye de Westminster.

En 1834, la chapelle fut démolie pour faire place aux agrandissements du corps principal et de deux